

Le Sommaire

■ Actualités

- Grenelle de l'Environnement en Languedoc-Roussillon : installation du comité Comité régional le 26 novembre 2010, le CEN L-R, acteur régional... (...)
- Plus de 600 participants au XVIème Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels du 6 au 7 novembre 2010 au Corum de Montpellier : «Prendre soin de la nature» examiné sur toutes ses facettes (...)
- Chantiers d'automne 2010. La 9ème édition se déroule cette année du 21 septembre au 21 décembre 2010 (...)

■ Echos des actions et des sites

- Gorges du Gardon : validation du second plan de gestion (2010-2014) par le CSRPN (...)
- Salines de Villeneuve. Poursuite des travaux de création d'îlots pour favoriser la nidification des larolimicoles (...)
- Plaine de Bessan : Poursuite des actions de restauration de parcelles agricoles abandonnées pour recréer des milieux favorables à l'Outarde canepetière (...)
- Life+ LAG'Nature : réunion du comité de pilotage du programme le 30 novembre 2010. (...)

■ Partenariats, Réseaux

- Recrutement de Stéphanie CABANTOUS, nouvelle animatrice du réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés (...)

■ Publications, rapports, lectures

- *Vivre avec l'Aigle de Bonelli*. le nouveau livre de Rozen MORVAN (...)
- *Mammifères de Camargue*. (...)

■ Agenda & Evènements

- Fréquence grenouille 2011. L'édition 2011 se déroulera du 1er mars au 31 mai 2011 (...)
- 2 février 2011: Journée mondiale des zones humides : les forêts vitales pour les zones humides (...)
- du 4 au 9 avril 2011 : A noter sur vos agendas : la tenue du 1° Congrès commun Réserves naturelles de France/Conservatoires des espaces naturels à Aix-les-Bains. (...)

Bonnes fêtes !
et à bientôt sur
Fréquence grenouille



Le Zoom du mois



Lagopède alpin

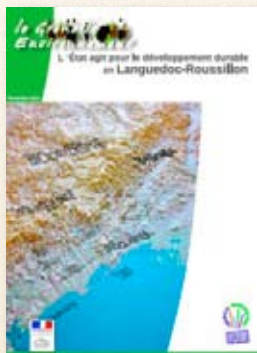


Le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*) a la particularité d'effectuer trois mues dans l'année : un plumage hivernal blanc immaculé et des plumages de printemps et d'automne plus colorés, présentant des tonalités rousse et grise pour se camoufler dans la végétation et les pierriers. Le camouflage est une stratégie de défense contre les prédateurs.

Le Lagopède vit dans l'étage alpin de 2 100 à 2 700m d'altitude au-dessus de la limite des arbres, dans les landes et pelouses alpines.

La population française est estimée à 5 000-8 000 couples nicheurs. La sous-espèce pyrénéique, endémique des Pyrénées, compte environ 2000 couples dont près de 275 dans les Pyrénées orientales.

(source: Groupe Ornithologique du Roussillon)



Le comité régional de suivi du Grenelle de l'environnement a été mis en place le 26 novembre 2010 à Mèze, sous la coprésidence de Claude Baland, Préfet de région et Christian Bourquin, Président de la Région. L'objectif de ce comité est de constituer un lieu de concertation, de partage d'expériences et de suivi de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement en Languedoc-Roussillon.

Il est composé d'une centaine de membres issus de 6 collèges représentant l'ensemble des acteurs de la région (collectivités territoriales et élus, services de l'Etat et organismes de service public, employeurs, salariés, associations, personnalités qualifiées).

Le secrétariat est assuré par la DREAL, le Secrétariat Général des Affaires Régionales (SGAR) et le service environnement du Conseil régional.

Le comité régional se réunira 1 à 2 fois par an et sera épaulé par la mise en place de plusieurs comités thématiques.

La première réunion a été l'occasion de lancer les travaux d'élaboration de 2 schémas régionaux importants («*climat air énergie*» et «*cohérence écologique*»), et de passer en revue les nombreuses actions déjà engagées par différents acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement sur le territoire régional.

Parallèlement, la Région et l'Etat ont signé une Convention de mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement afin de renforcer leurs actions. Cette Convention précise les engagements du Grenelle et les objectifs régionaux ainsi que le calendrier pour mettre en œuvre les engagements communs.

Le CEN L-R est membre du comité régional. Il intégrera probablement aussi les futurs comités thématiques auxquels il pourrait apporter son expertise (Trame verte et bleue, biodiversité...).

■ Le CEN L-R, acteur régional du Grenelle de l'Environnement

Deux articles de la loi Grenelle 2 concernent plus particulièrement les Conservatoires régionaux d'espaces naturels (cf. encadré). En Languedoc-Roussillon, le CEN L-R contribue de manière active aux orientations du Grenelle sur les volets Biodiversité, et ce depuis sa création.

■ *Elaborer la Trame verte et bleue*

Le CEN L-R accompagne, depuis 2008, 2 Parcs Naturels Régionaux pour mettre en œuvre sur leur territoire un programme de définition de leur Trame verte et bleue. Cette action pilote a aussi pour objectif d'élaborer une méthodologie pouvant être utilisée par la suite à l'échelle régionale.

Il accompagne par ailleurs l'Unité Mixte de Recherche Tétis (CEMAGREF, CIRAD, AgroParisTech) aux travaux concernant le Schéma de cohérence écologique, les continuités supra-régionales et les atlas biodiversité des communes.

■ Le Grenelle de l'Environnement en région : installation du comité régional

Qu'apportent les nouvelles lois aux conservatoires régionaux d'espaces naturels ?

- L'article 129 fait référence à l'intégration dans le Code de l'Environnement d'un nouvel article L.414-11, consacrés aux Conservatoires régionaux d'espaces naturels et à leur agrément conjoint Etat-Région. Les Conservatoires sont désormais reconnus dans un texte légal; ce qui constitue une grande reconnaissance de notre réseau. Cette intégration dans la loi doit être mise en œuvre au niveau national par une proposition de décret.
- L'article 133. L.213-8-2 donne aux Agences de l'eau le pouvoir d'attribuer des aides à l'acquisition aux Conservatoires régionaux d'espaces naturels. Les Conservatoires sont donc considérés comme partenaires privilégiés pour atteindre les objectifs chiffrés d'acquisitions foncières de zones humides par les Agences de l'eau dans le cadre du Grenelle.

■ *Renforcer la stratégie pour la biodiversité*

Le CEN L-R participe à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la biodiversité en apportant son expertise. Cette contribution s'articule autour de 2 axes importants :

- l'amélioration de la connaissance de la biodiversité régionale,
- la gestion conservatoire des espaces naturels et des espèces rares.



■ Renforcer les plans d'actions en faveur de la faune et de la flore sauvages menacées

Le CEN L-R participe à différents plans de restauration d'espèces animales menacées et en danger :

- Coordination du plan national d'action pour l'Aigle de Bonelli,
- Coordination en région du plan de restauration de la Cistude d'Europe,
- Participation au plan de restauration de l'Outarde canepetière,
- Action en faveur de la conservation des Larolimicoles de la façade méditerranéenne,

Concernant la flore, le CEN L-R intervient dans la gestion directe de sites abritant une vingtaine d'espèces protégées dont 4 en danger d'extinction.

■ Rendre l'agriculture durable

Depuis plusieurs années, le CEN L-R a instauré et poursuivi le dialogue avec le monde agricole pour promouvoir une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux par les agriculteurs.

- accompagnement pour mettre en œuvre les mesures agri-environnementales, l'éco-conditionnalité des aides agricoles, la certification environnementales des exploitations agricoles,
- élaboration d'une méthode de diagnostic biodiversité des exploitations agricoles en préalable à la contractualisation,
- formation des agriculteurs au diagnostic biodiversité de leurs exploitations,
- accompagnement de projets agri-environnementaux des territoires (Grands causses, Etang de l'Or, Camargue gardoise...)
- aide à la mise en œuvre de plans d'actions biodiversité sur de grands territoires viticoles (Corbières, Côtes de Thongue, Limouxin...)
- le CEN L-R est référent pour le Service de Conseil en agriculture

■ Rendre obligatoire la compensation des atteintes à la biodiversité

Les Conservatoires d'espaces naturels étant souvent sollicités pour porter des mesures compensatoires, le réseau s'est doté d'une *charte éthique* qui précise les conditions de leur intervention.

Le CEN L-R travaille depuis 1999 en concertation avec RFF/SNCF à la définition, à l'encadrement et à la mise en œuvre de mesures compensatoires liés à la construction de Lignes Grande Vitesse du TGV (contournement de Nîmes Montpellier, Ligne Perpignan-Figueras)

Il a acquis des terrains dans le cadre de mesures compensatoires (site renaturé de l'île des Brotteaux, mares temporaires de Peyrestortes),

Il apporte son expertise à l'étude de l'évaluation des impacts des grandes infrastructures de transports sur la biodiversité, notamment au travers du programme INTERMOPES en collaboration avec le CEMAGREF, le CNRS, le CETE Méditerranée.

Cette contribution non négligeable du CEN L-R aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, n'a été possible que grâce au soutien financier de nos partenaires (Europe, Etat, Région, Départements...). Partie prenante du Grenelle en région, le CEN L-R est en mesure de renforcer cette contribution avec l'agrément Etat-Région prévu par la loi et des budgets adaptés aux objectifs ambitieux du Grenelle.

■ Natura 2000

Le CEN L-R assure une mission d'appui pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000. Il apporte par ailleurs ses compétences sur la connaissance des habitats naturels, et assiste les collectivités territoriales animatrices de sites natura 2000 dans la gestion des espaces naturels.

■ Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique

La concertation et la participation citoyenne étant parmi les valeurs fondatrices des conservatoires, le CEN L-R a toujours recherché à dialoguer et associer tous les acteurs locaux (Etat, collectivités, usagers...) dans sa démarche, les accompagne et joue le rôle de «facilitateur». Quelques exemples :

- Animation, depuis 2002, du **Pôle relais lagunes méditerranéennes en Languedoc-Roussillon** dont l'une des missions principales est de promouvoir une gestion durable des zones humides méditerranéennes en apportant conseils et connaissances à l'ensemble des acteurs et assistance aux gestionnaires de sites. Le CEN L-R participe ainsi à la mise en œuvre du plan national d'actions zones humides défini dans le Grenelle.
- Montage et coordination du programme Life+ LAG Nature (2009-2013) « *Créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon* » qui fédère les acteurs de 5 sites Natura 2000.
- Le CEN L-R accueille et anime depuis 2007 le **Réseau des gestionnaires des espaces naturels protégés**. Ce Réseau, co-piloté par la DREAL et la Région, est un outil d'information, d'échanges d'expériences, de mutualisation des compétences et de réflexion, visant à promouvoir la gestion durable des espaces naturels protégés de la région.
- Montage et coordination du programme européen ACE (1992-1996) « *Protection et gestion de la Haute montagne pyrénéenne du Languedoc-Roussillon* » qui a permis d'acquérir et de protéger à long terme 3450 ha de terrains au profit des communes et du département des Pyrénées orientales.
- Montage, en 2010, d'un projet Life en concertation avec les autorités militaires (Région Terre Sud-Est) pour la gestion conservatoire des terrains militaires situés en sites Natura 2000,
- Organisation d'actions d'information et de sensibilisation du grand public et des scolaires sur la biodiversité régionale et les enjeux de sa conservation et ce, en relayant en région les grandes opérations internationales ou nationales :
 - Journées mondiales des zones humides,
 - Fête de la nature,
 - Journées européennes du patrimoine,
 - Fréquence grenouille,
 - Chantiers d'automne.



Actualités



■ Plus de 600 congressistes au XVIème Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels (Corum de Montpellier du 4 au 7 novembre 2010)

co-organisé cette année par le CEN L-R et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, ce congrès a été un franc succès à la fois en raison de la forte participation (plus de 600 personnes) mais aussi du thème original retenu cette année «**Prendre soin de la nature ordinaire**»

Les comptes rendus des ateliers sont disponibles sur le site internet de la Fédération.

Pour en savoir plus www.enf-conservatoires.org et www.cenlr.org



■ Chantiers d'automne 2010

Au cours de cette édition, qui s'est déroulée entre le 21 septembre et le 21 décembre 2010, plus de 140 chantiers-nature sur 130 sites ont été organisés par le réseau des Conservatoires. Dans notre région, 8 chantiers ont été réalisés sur nos sites mais aussi sur ceux gérés par nos partenaires (SIEL, PNR de la Narbonnaise, SMBVA...)

Pour en savoir plus, consultez les sites www.enf-conservatoires.org et www.cenlr.org

Contact : Mohand ACHERAR conservation@cenlr.org



Echos des actions et des sites



■ Validation par le CSRPN du 2° Plan de gestion (2010-2014) de la Réserve naturelle régionale des Gorges du Gardon

Le second plan de gestion (2010-2014) de la Réserve naturelle régionale des Gorges du Gardon a été validé par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) lors de sa séance du 27 octobre 2010. Ce second plan est le fruit d'une année d'élaboration et de concertation très large de l'ensemble des acteurs concernés. Ce second plan bénéficie de moyens financiers et humains plus importants grâce au soutien marqué de la Région et des autres partenaires.

Contact : Stéphanie GARNERO conservation@cenlr.org



■ Salines de Villeneuve-les-Maguelone

Les travaux d'aménagements de sites favorables à la nidification des laro-limicoles coloniaux ont été poursuivis cette année. Ces travaux ont consisté à :

- déconnecter la digue centrale dans sa partie sud-est pour l'isoler de la prédation.
- réhausser l'îlot dans sa partie nord-est avec le déblais,
- contrôler l'hydraulique en bouchant les quelques brèches de la digue périphérique et en installant un ouvrage, type canon, sur la communication avec le bassin,
- mettre en place une couche de sable coquillier sur les deux îlots.

Contact : Xavier RUFRAÏ conservation@cenlr.org



■ Plaine de Bessan

Plusieurs actions en faveur de l'Outarde canepetière ont été menées en cette fin d'année :

- gyrobroyage de 13,53 hectares de friche afin de restaurer des milieux favorables à l'Outarde. Ces travaux, confiés à un agriculteur local ont concerné les parcelles du CEN L-R et des parcelles en convention de gestion,
- démarchage auprès des propriétaires privés sur le plateau de Bessan dans le but de récupérer des secteurs en friches. 5 conventions signées pour environ 6 ha.

Contact : Xavier RUFRAY conservation@cenlr.org



■ Life + LAG' Nature

Le Comité de pilotage du projet LAG'Nature s'est réuni le 30 novembre 2010 dans les locaux de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse de Montpellier. Cette réunion a permis de faire le point sur les plans technique et financier de l'ensemble des actions et préparer le programme d'action pour 2011.

Poursuivant l'effort d'illustrer au mieux les actions du projet LAG'Nature, deux nouveaux clips vidéo sont mis en ligne sur le site: le premier sur la lutte contre la tortue de Floride à l'étang de l'Or, le second sur la suppression du parking des Montilles afin de restaurer le milieu dunaire.

Pour en savoir plus et visionner les vidéos vous pouvez consulter le site internet du programme <http://www.lifelagnature.fr>

Contact : Magali BOYCE et Franck LECOQ life.lagnature@cenlr.org



Partenariats, Réseaux



■ Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon

Stéphanie CABANTOUS a été recrutée comme nouvelle animatrice du réseau. Elle prendra ses fonctions au CEN L-R le 3 janvier 2011.

Pour en savoir plus www.enplr.org



Publications, rapports, lectures



VIVRE AVEC L'AIGLE DE BONELLI

Rozen Morvan (texte), Frédéric Larrey et Roger Thomas (photographies)

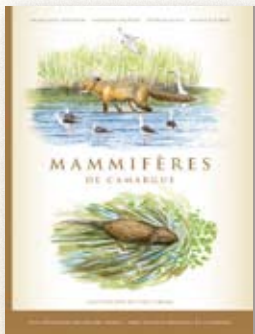
VIVRE AVEC L'AIGLE DE BONELLI décrit la biologie du rapace et énumère les menaces qui pèsent sur son devenir. Si cet oiseau arrive à adapter ses techniques de chasse et son régime alimentaire à l'évolution des populations de ses proies, il doit surtout pouvoir se reproduire en toute quiétude.

Le livre détaille aussi la mise en place et le fonctionnement d'un plan national d'action et permet de découvrir un grand nombre d'institutions et d'associations qui interviennent sans relâche pour conserver l'un des joyaux du patrimoine naturel méditerranéen.

Prix : 25 euros (+ frais de port)

Vous pouvez le commander aux EDITIONS HESSE : 4 rue de la Brigaudière

41350 SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY



MAMMIFÈRES DE CAMARGUE

de Françoise POITEVIN, Anthony OLIVIER, Patrick BAYLE, Olivier SCHER

Illustrations de Cyril GIRARD

La Camargue abrite 43 espèces de mammifères, soit la moitié de la faune mammalienne française. Cet ouvrage est le premier à proposer un état des lieux de l'histoire et de l'évolution des mammifères en Camargue au travers de textes exposant, pour chaque espèce, leur biologie, leur statut passé et actuel et les mesures à prendre pour assurer leur conservation, le tout complété par des cartes de répartition originales et des aquarelles spécialement réalisées pour ce livre.

Prix : 26 euros (+ frais de port)

Cet ouvrage est co-édité par Regard du vivant et le PNR de Camargue. Vous pouvez le commander, en ligne aux Editions Regard du vivant (<http://www.regard-du-vivant.fr/>), ou à la boutique du PNR de Camargue.

Agenda & Evènements

2 Février 2011 : Journée mondiale des zones humides



Comme chaque année, le Pôle relais Lagunes méditerranéennes, organisera avec ses partenaires plusieurs animations dans les régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse. L'appel à projet a été envoyé et le programme des animations sera disponible début 2011.

Le thème retenu pour cette journée mondiale 2011 « **les forêts vitales pour l'eau et les zones humides** » a été choisi spécialement parce que 2011 est déclarée *Année internationale des forêts* par les Nations Unies.

Pour en savoir plus www.pole-lagunes.org

1 mars du 31 mai 2011 : Fréquence grenouille !



L'opération Fréquence Grenouille organisée par les deux réseaux (Conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France) se déroulera du mardi 1er mars au mardi 31 mai 2011.

Comme chaque année, nous relayons, avec nos partenaires, cette opération au niveau régional. Aussi nous lançons un appel à participation et vous demandons de nous envoyer dès que possible, vos programmes des animations.

Pour en savoir plus, consultez les sites www.enf-conservatoires.org et www.cenlr.org

Contact : Mohand ACHERAR conservation@cenlr.org

A noter sur vos agendas : du 4 au 9 avril 2011, Premier Congrès commun Réserves naturelles de France/Conservatoires des espaces naturels à Aix-les-Bains

Pour en savoir plus, consultez les sites www.enf-conservatoires.org et www.reserves-naturelles.org.